

La dynamique de groupe et d'animation

- de communiquer de manière adaptée selon les situations relationnelles vécues et selon le cadre de l'intervention (interpersonnelles, en groupe restreint, en grand groupe) ;
- d'animer des débats contradictoires, des projets collectifs ou des réunions notamment :
 - organiser les rencontres : prise de contact, réalisation d'une convocation, d'un ordre du jour, etc... ;
 - gérer l'affectif dans les débats ;
 - faciliter les échanges et favoriser la prise de parole de tous ;
- d'expérimenter et de repérer les mécanismes inhérents de la dynamique de groupe ainsi que quelques-uns des phénomènes observables dans un groupe (par exemple leadership, adhésion, participation, rôles...) ;
- d'expérimenter et d'évaluer des techniques d'animation favorisant l'expression individuelle et collective (par exemple techniques théâtrales, graphiques, audio-visuelles, ...).

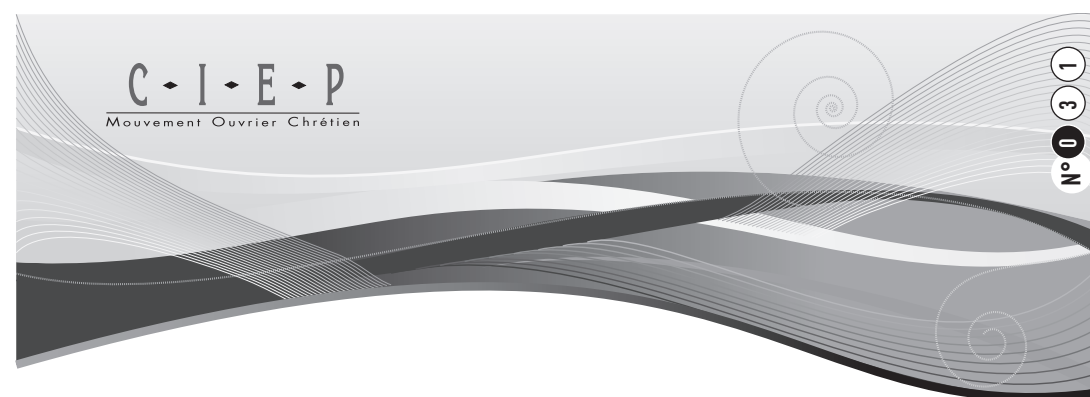
Horaire

Le cours de méthode de travail et d'animation : niveau 2 entre dans le cursus des deuxième et troisième années et compte 67 périodes de cours

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en référence à une problématique définie par lui :

- de réaliser et de présenter un travail de recherche en
 - mettant en évidence la motivation du choix de la problématique,
 - présentant deux points de vue pertinents sur la question,
 - réalisant la synthèse des points de vue,
 - argumentant une position personnelle,
 - évaluant la démarche utilisée,
 - justifiant la documentation choisie ;
- d'analyser une situation d'animation de réunion dans laquelle il est impliqué ;
- d'analyser son propre mode de communication dans cette situation.



Méthode de travail et d'animation : niveau 2

Le cours de « méthode de travail et d'animation : niveau 2 vise à permettre à l'étudiant :

- d'analyser les facettes de l'action collective : l'animation, la communication, l'analyse de situations, la recherche documentaire, la prise de distance et la prise de position personnelle.

Plus particulièrement l'étudiant s'exercera, à partir de situations complexes, à :

La méthodologie de recherche et traitement de l'information

- de développer une méthodologie de recherche et traitement de l'information lui permettant :
 - de caractériser les composantes d'une situation (par exemple contexte, acteurs, enjeux, conflits, ...) et de cerner une problématique claire, limitée dans l'espace et dans le temps :
 - en sélectionnant l'information pertinente et fonctionnelle dans un ensemble de documents,
 - en portant un regard critique sur les documents consultés,
 - en exploitant l'information sélectionnée ;
 - d'établir une bibliographie respectant les normes en vigueur ;
 - de se constituer un répertoire personnel de base contenant les principales sources d'information de référence et d'en prévoir la mise à jour régulière ;
- de présenter (en respectant les règles de mise en page, de référence, etc...) un texte en fonction des normes en vigueur ;
- de structurer son discours (par exemple, en construisant des phrases complexes, en réalisant le plan de son exposé, en utilisant des connecteurs de langage, etc...) ;
- d'intégrer dans un même texte et dans une présentation orale des sources multiples articulées entre elles ;
- de construire et développer une argumentation et une contre-argumentation ;